

Département

Des

Alpes Maritimes

Arrondissement

De Nice

Commune
de
Lucéram

Nombre de Conseillers

En exercice 15
Présents 11
Votants 14

Pour 14
Contre 0
Abstention 0

Délibération N°215

**Décision modificative
N°7
sur le budget communal**

Virements de crédits

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt sept Janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

Etaient présents : Mme Christiane Ricort, M. Jean-Louis Dalloni, Mme Michèle Barnoin, M. Pierre Marseille, M. Richard Fonti, M. Louis Fadas, Mme Josiane Cordier, M. Didier Lambert, Mme Evelyne Brisson, Mme Séverine Canino, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Audrey Varro par M Jean-Louis Dalloni, Mme Nathalie Chiavarino par Mme Michèle Barnoin, Monsieur Pierre Natali par M. Michel Calmet.

Etait absent : Monsieur Jean-Pierre Prioris

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'opérer des modifications au budget « Commune », en procédant à des virements de crédits et opérations d'ordres, selon les éléments suivants :

Décision modificative N°7

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| D 6188 | 700.00 € | |
| Total D 011 : charges à caractère général | 700.00 € | |
| D 6688 : Autres | | 700.00 € |
| Total D 66 : charges financières | | 700.00 € |

Oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les virements de crédits ci-dessus présentés, formant la décision modificative n°7 sur le budget « Commune ».

Fait à Lucéram les jour mois et an que sus-dits

Le Maire
Michel Calmet



La Secrétaire de séance
Christiane Ricort


